



Activité sur un terrain agricole ?

Par **Bonjour**, le **07/11/2011 à 21:23**

Bonjour,rrnJe me permet d'écrire ici car je suis à la recherche d'informations à propos d'urbanisme et de PLU.rnVoici mon problème, je possède un terrain en zone NC : zone agricole, j'ai un projet de créer un Club sportif, ce qui est une activité commerciale sur ce terrain. Je n'ai pas pour projet de construire sur ce terrain, il ne s'agit seulement de démontable. rnLa question est la suivante : ai je besoin d'une quelconque autorisation pour avoir une activité sur mon terrain ?rnSi oui laquelle et comment pourrais l'obtenir ?rn rnMerci beaucoup pour votre aide,rrnCordialement.

Par **mimi493**, le **07/11/2011 à 21:44**

Quel sorte de démontable ?

Par **Bonjour**, le **07/11/2011 à 22:19**

Des structures en bois principalement mais rien de dur.

Par **mimi493**, le **07/11/2011 à 22:43**

Parce que du bois ce n'est pas dur ? :)rnInconstructible, veut dire inconstructible

Par **Bonjour**, le **07/11/2011** à **22:58**

Tout d'abord merci pour vos réponses,rnrnQuand je parle de constructions en bois, je ne parle pas d'habitation. Ces structures seraient par exemple l'accueil.rnrnSi il est vraiment impossible d'avoir une quelconque structure, quelle est la solution la plus adaptée à mon projet ?rnrnSur quel type de terrain je dois exercer mon activité ? rnrnEt une dernière question, si il n'y a vraiment aucune structures faisant référence à du constructible, ai je le droit d'exercer mon activité ?rnrnMerci beaucoup pour votre aide

Par **mimi493**, le **07/11/2011** à **23:43**

[citation]Quand je parle de constructions en bois, je ne parle pas d'habitation. Ces structures seraient par exemple l'accueil. [/citation] ça reste une construction où vous devrez avoir au moins, une autorisation de travaux qui ne sera pas accordéernNe faites pas d'accueil.